



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Dotation d'équipement SDIS

Question écrite n° 25853

Texte de la question

M. Pierre Morel-À-L'Huissier interroge M. le ministre de l'intérieur sur la mobilisation de la dotation d'équipement pour les territoires ruraux par les préfets au profit des services d'incendies et de secours. Celle-ci varie en fonction des départements selon l'appréciation des préfets. Il n'existe à ce jour aucun document présentant le détail, département par département, de ce montant. Il lui demande de bien vouloir lui communiquer cette information.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-À-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (1^{re} circonscription) - UDI, Agir et Indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 25853

Rubrique : Sécurité des biens et des personnes

Ministère interrogé : [Intérieur](#)

Ministère attributaire : [Transition écologique et cohésion des territoires](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [14 janvier 2020](#), page 164

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)